



Les ingénieurs des TPE exhortent le ministre du MEEDDAT à défendre un avenir durable !

La commission exécutive, réunie les 18 et 19 septembre 2008,

Rappelle qu'il ne suffit pas de tenir des discours sur « l'amélioration de la qualité du service rendu aux citoyens, aux entreprises, aux professionnels et aux associations » comme prétend fallacieusement le faire la RGPP mais qu'il faut des actes pour éviter le démantèlement du service public ;

Rappelle qu'il ne suffit pas de tenir des discours sur les mérites du Grenelle de l'environnement mais qu'il faut les moyens pour appliquer les politiques que cela suppose ;

Rappelle qu'il ne suffit pas de tenir des discours sur « l'outil de service public unique au monde » que constituerait le MEEDDAT mais qu'il faut les services et les agents pour en faire une réalité et lui permettre de fonctionner ;

Réaffirme avec force, comme ils l'ont démontré lors de la mobilisation du 6 mars 2008 avec plus de 1 800 ingénieurs dans la rue, l'attachement des ITPE au service public de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire assuré par des services déconcentrés structurés à partir de la déclinaison de la stratégie ministérielle du 13 juin 2008 ;

Dénonce en conséquence la dérive organisée par la circulaire du 7 juillet 2008 du Premier ministre sur l'organisation territoriale de l'Etat en laissant aux préfets toute latitude pour dépecer avant même qu'elles n'aient existé, les futures DDEA, socle légitime des DDT, au bénéfice des autres services départementaux ;

Dénonce la destruction ainsi opérée de la cohérence et de l'efficacité qui étaient attendues des DDEA pour la mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement et de développement durables des territoires ;

Rappelle au « ministre du développement durable », **l'engagement qu'il a pris** à l'issue de la journée d'action du 6 mars 2008, de tout mettre en œuvre pour sauvegarder le service public de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire organisé autour de ses services déconcentrés préservant ainsi les métiers, les emplois et ses agents ;

Exige qu'il agisse auprès du Premier ministre et du chef de l'Etat afin que la création des DDT se poursuive sur la base de toutes les missions des DDEA ;

Monsieur le ministre d'Etat, nous n'avons pas aimé 2007 et nous n'aimons pas 2008.

Monsieur le ministre d'Etat, il ne tient qu'à vous que nous ne détestions pas 2009.

Monsieur le ministre d'Etat, il ne suffit pas de faire rêver, il faut aussi des actes pour tenir ses engagements !